

le controle de constitutionnalité en Europe

Par **zepierre036**, le **01/11/2008 à 15:10**

Bonjour,
j'ai travaillé sur ce sujet de dissertation.
Ma problématique serait: comment est organisé le contrôle de constitutionnalité et quelles sont ses finalités?

- I) Un contrôle centralisé
 - A)- donner les formes de contrôle: voie d'action, contrôle abstrait, contrôle a priori
 - B) je n'ai pas d'idée
- II) Les finalités du contrôle de constitutionnalité

Par **Katharina**, le **01/11/2008 à 15:18**

Si vous n'avez pas d'idée, c'est que vous n'avez pas assez cherché, revenez avec un plan plus détaillé !
 sachant que les idées les plus importantes doivent se situer en I)B) II)A), donc dire je n'ai pas d'idée pour la sous partie la plus importante me semble léger.
J'ai déjà placé votre premier sujet en trou noir, si vous voulez que ce nouveau sujet n'ai pas le même sort, investissez-vous plus dans votre travail !

Par **zepierre036**, le **01/11/2008 à 15:21**

Quelle solidarité, merci pour votre aide

Par **Katharina**, le **01/11/2008 à 15:47**

Il y a une grande différence entre aider quelqu'un et faire le travail à sa place.
Nous on veut bien aider à partir du moment où on voit que l'étudiant a passé du temps à travailler et qu'il veut voir si ce qu'il a fait est correct, je ne pense pas que tu te permettrais de rendre ton devoir avec un plan

- I)
- a)

b) je ne sais pas

II)

non détaillé

à ton prof, alors pour nous c'est pareil on est pas là pour fabriquer le plan à ta place, on est là pour te dire si le plan proposé répond bien à ton sujet ou pas.

Par **mathou**, le **01/11/2008 à 16:52**

Bonjour,

Si tu ne trouves pas de quoi remplir ton plan, c'est que tu n'as pas assez approfondi le travail préalable de recherche : qu'est-ce qu'un contrôle de constitutionnalité, dans quels pays se pratique-t-il, sous quelles formes, quels organes interviennent, existe-t-il des formes alternatives, y a-t-il des réformes prochaines en la matière... ? Des points communs entre certains traitements ? Des améliorations à apporter ? Sous quel angle veut-on comparer les contrôles ? etc

Donc au final tu as un plan famélique et partiel... parce que tu n'as pas les idées. Les intitulés ne sont pas parlants et on ne sait pas juste en les lisant que le sujet concerne le contrôle de constitutionnalité en Europe. Et du coup, on ne peut pas t'aiguiller... je te renvoie au point numéro 7 de la Charte lue lors de ton inscription.

Le forum est composé de bénévoles, mais ça ne veut pas dire qu'ils vont te donner des idées toutes cuites voire un plan - encore moins si tu ne suis pas la principale règle du forum ou si

tu fais des remarques narquoises Image not found Ce n'est pas pour t'embêter, c'est simplement que ça ne rend pas service de faire un travail à la place d'un autre.

Si tu veux qu'on t'aide, essaie d'approfondir tes recherches et on te guidera à partir de ce que tu auras trouvé.

Par **x-ray**, le **01/11/2008 à 18:27**

Tout est dans

Louis Favoreu, [i:1c1wpj0r]Les cours constitutionnelles[/i:1c1wpj0r], PUF, coll. Que sais-je ?

128 pages pour devenir spécialiste !! (A actualiser tout de même, car vieillissant)...

Il y a aussi

Dominique Rousseau, [i:1c1wpj0r]La justice constitutionnelle en Europe[/i:1c1wpj0r], Montchrétien, coll Clef